

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour**

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du Conseil de la Municipalité régionale de Comté de Bécancour, **séance du 24 mars 2026**, tenue en visioconférence à 19 h 32 sous la présidence de M. Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

| | |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| Bécancour | Mme Annie Gauthier, représentante |
| | M. Marion Lamothe, représentant |
| Deschailons-sur-Saint-Laurent | M. Christian Baril, maire |
| Fortierville | Mme Julie Pressé, mairesse |
| Lemieux | Mme Émilie Garneau, mairesse |
| Sainte-Cécile | M. Simon Brunelle, maire |
| Sainte-Marie-de-Blandford | Mme Ginette Deshaies, mairesse |
| Saint-Pierre-les-Becquets | M. François Pépin, maire |
| Sainte-Sophie-de-Lévrard | M. Sébastien Demers, maire |
| Saint-Sylvère | Mme Fannie Boisvert, mairesse |

Formant quorum

Absents :

| |
|-----------------------------------------------------|
| M. Pascal Blondin, maire de Bécancour |
| M. Guy St-Pierre, maire de Manseau |
| M. René Guimond, maire de Parisville |
| M. Sébastien Paré, représentant de Sainte-Françoise |

Assistent également à cette séance :
M. Vincent Marcoux, directeur général et greffier-trésorier
Mme Valérie Le Jeune, directrice du greffe et des finances

1. AVIS DE CONVOCATION, PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Conformément à l'avis de renonciation au mode de signification prévu par le *Code municipal*, signé par les membres du conseil, l'avis spécial de convocation a été transmis par courrier électronique, incluant l'ordre du jour, à chacun des membres du conseil le 19 mars 2026.

2. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

On procède à la vérification du quorum.

3. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Mario Lyonnais procède à l'ouverture de la séance.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après l'ouverture de la séance, on procède à la lecture du projet d'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté.

RÉSOLUTION #2026-03-79

SUR PROPOSITION DE Mme Ginette Deshaies;

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. AVIS DE CONVOCATION, PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
3. OUVERTURE DE LA SÉANCE
4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 - 5.1 Projet de centrale solaire photovoltaïque
 - 5.1.1 Avis de conformité - projet Kizosoo
6. GÉNÉRAL
 - 6.1 Projet solaire Kizosoo
 - 6.1.1 Intention de participation à une entreprise exploitant un projet de production d'électricité à partir d'une source d'énergie solaire – Projet solaire Kizosoo
 - 6.1.2 Signature de la soumission dans le cadre du projet solaire Kizosoo
 - 6.1.3 Signature de l'entente de participation dans le cadre du projet solaire Kizosoo
 - 6.1.4 Avis de motion – Règlement d'emprunt dans le cadre du Projet solaire de Kizosoo
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour**

5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5.1 Projet de centrale solaire photovoltaïque

5.1.1 Avis de conformité - projet Kizosoo

Point reporté à une séance ultérieure.

6. GÉNÉRAL

6.1 Projet solaire Kizosoo

6.1.1 Intention de participation à une entreprise exploitant un projet de production d'électricité à partir d'une source d'énergie solaire – Projet solaire Kizosoo

Point reporté à une séance ultérieure, car à la lumière de la documentation déposée à la présente séance, d'autres informations seront nécessaires pour compléter la réflexion.

6.1.2 Signature de la soumission dans le cadre du projet solaire Kizosoo

Point reporté à une séance ultérieure.

6.1.3 Signature de l'entente de participation dans le cadre du projet solaire Kizosoo

Point reporté à une séance ultérieure.

6.1.4 Avis de motion – Règlement d'emprunt dans le cadre du Projet solaire de Kizosoo

Avis de motion

Point reporté à une séance ultérieure.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

8. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION #2026-03-80

SUR PROPOSITION DE M. Christian Baril;

IL EST APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la présente séance soit levée à 19 h 44.

Mario Lyonnais
Préfet

Vincent Marcoux
Directeur général et greffier-trésorier